

Fiche méthode de préparation à une cérémonie officielle de commémoration

1. Objectifs de la commémoration

L'enseignant qui évoque la mémoire d'un conflit peut préparer et faire participer les élèves aux commémorations qui rendent hommage aux victimes. En effet, la commémoration montre un engagement de l'enfant dans la vie citoyenne autour d'une histoire commune, partagée.

L'élève doit ressentir le besoin d'être un acteur de la cérémonie, par le dépôt d'une gerbe d'hommage aux victimes, des lectures mais aussi en **montrant son ressenti personnel par rapport à un évènement passé qu'il sait important.**

Cela peut passer effectivement, par des lectures, des chants, des poèmes ou l'exposition de travaux effectués avec les enseignants qui, s'ils sont exposés lors des cérémonies, prennent tout leur sens.

Ainsi la cérémonie devient un lieu d'expression du ressenti des jeunes générations par rapport au passé.

L'enseignant, pour préparer une cérémonie officielle dédiée à la mémoire, doit être prévenant et anticiper tous les aspects logistiques qui sont essentiels pour la mise en valeur des travaux des élèves préparés en vue de la commémoration et pour un bon déroulement de la cérémonie.

2. Quelques exemples de grandes dates commémorées au niveau national.

Les dates en caractères gras sont celles obligatoirement célébrées dans toutes les communes de France. Ainsi l'enseignant et les élèves peuvent participer à ces cérémonies officielles.

- **11 novembre** : Commémoration de la victoire et de la paix, hommage à tous les morts de France
- 22 janvier : Journée du Rapprochement franco allemand (signature du Traité de l'Elysée)
- 27 janvier : Journée de mémoire des génocides et crimes contre l'humanité
- **8 mai** : Commémoration de la Victoire des Alliés
- 10 mai : Journée commémorative de l'abolition de l'esclavage en France
- 27 mai : Journée nationale de la Résistance
- 18 juin : Appel du général de Gaulle à refuser la défaite.

3. Participer à une commémoration avec les élèves peut être envisagé à plusieurs échelles :

L'enseignant peut se rendre simplement avec ses élèves à la commémoration après avoir étudié en cours, à travers les programmes, l'évènement commémoré.

Faire participer les élèves par des lectures ; ex : lettres de Poilus pour le 11 novembre, ex : Appel du Général de Gaulle pour le 18 juin, ou par des chants ex : Chants des Partisans pour le 8 mai.

Faire participer les élèves par le dépôt d'une gerbe aux victimes.

Organiser une exposition avec les élèves sur l'évènement commémoré, visible par un large public lors de la réception d'après cérémonie.

Faire participer les élèves à la présentation de l'exposition au public.

Projeter un film de 5 à 10 minutes rappelant l'évènement commémoré (sources de l'INA, ministère de la Défense...).

Le niveau d'échelle peut s'appliquer aussi au niveau de classe des élèves qui participent à ces commémorations :

Les élèves de collège, notamment les élèves de 3^e, et les élèves de lycée conceptualisent plus facilement l'évènement lorsque la cérémonie évoque des conflits du XX^eS. Cependant la participation aux commémorations peut s'effectuer sur tous les autres niveaux du collège dans l'objectif d'un engagement citoyen. A l'école primaire la commémoration doit permettre d'évoquer l'évènement et son aspect officiel en adaptant le message à l'âge de l'élève.

4. Organisation préalable de la commémoration par l'enseignant(s) :

Participer à une cérémonie avec ses élèves peut être un projet individuel mais c'est ici que l'interdisciplinarité du projet autour de la Mémoire permet de diviser les tâches dans l'organisation et un gain de temps car plusieurs interlocuteurs doivent être contactés en vue de la préparation.

5. Les interlocuteurs institutionnels

-Le premier contact se fera avec la Mairie où se situe l'établissement scolaire qui sera la priorité de la cérémonie puis les mairies des communes alentours où les élèves interviendront. La première personne rencontrée sera le (la) secrétaire qui rapportera à Monsieur ou Madame Le Maire, l'intervention des élèves lors de la commémoration.

Dans un 2^e temps il sera essentiel d'envoyer à la mairie les documents qui seront lus par les élèves lors de la cérémonie ou de montrer par photos les productions artistiques qui seront exposées lors de cette cérémonie. La symbolique étant essentielle dans l'évènement mémoriel, la connaissance du contenu au préalable par l'élue, permet un climat de confiance et de sérénité avec l'enseignant et ses élèves.

-Le 2^e contact se fera entre l'enseignant et la police municipale (ville) afin d'évoquer le protocole de la cérémonie. En effet, le protocole d'une cérémonie officielle est stricte, il doit être « réglé au cordeau », aussi l'enseignant doit rencontrer l'officier de police municipale pour évoquer avec lui en détails l'instant de passage des élèves lors de la cérémonie, mais aussi leur nom afin de les appeler et le titre de la lecture du chant du poème lu ou récité.

Bien entendu, l'enseignant doit être présent lors de la cérémonie afin de régler les derniers détails de passage le jour de la cérémonie. Dans les communes, cette préparation du protocole peut être effectuée directement entre l'élève et son maire en raison d'une plus grande proximité et d'une plus grande souplesse dans le protocole.

-Le 3^e contact se fera avec les associations d'Anciens Combattants qui ont un rôle mémoriel et symbolique de premier plan en tant que porte-drapeaux. Les associations d'Anciens Combattants sont parfois nombreuses dans les communes : Souvenir Français, AGMG, ACPG-CATM...

Cependant il est nécessaire de connaître ses interlocuteurs. Ils sont dévoués et généralement avides de faire connaître aux élèves le rôle des membres de leur section dans les différents conflits ou leur connaissance du patrimoine mémoriel de la commune. Malgré tout l'enseignant doit se renseigner sur ces mémoires locales sans oublier qu'elles ne sont qu'un outil de l'histoire.

-Le 4° contact sera établi avec les services de la mairie dans le cadre d'une mise à disposition d'une salle pour exposer des travaux d'élèves. C'est là que l'organisation logistique doit être très réglée. Pour l'installation d'une exposition il faut se procurer les clés auparavant puis savoir si des panneaux d'expositions existent, sont libres et les moyens d'affichage.

6. Les interlocuteurs culturels

La commémoration évoque un souvenir national mais établir un lien avec le patrimoine ou l'histoire locale donnera plus de sens à la compréhension de l'évènement par l'élève.

Travailler avec les institutions culturelles locales (musées, médiathèque) permet d'obtenir des sources de proximité qui dégageront encore plus de sens lors de la cérémonie.

Aussi, en amont de la commémoration quelques semaines plus tôt, il est possible avec les élèves de se rendre dans ces lieux culturels de proximité afin de rechercher et sélectionner des archives locales évoquant l'évènement commémoré et qui seront lues, chantées, projetées ou exposées lors de la cérémonie. Un prêt peut être envisagé pour le jour de la cérémonie.

Exemple pour le 11 novembre 2013 au collège de Gannat :

- Recherches et recensement par les élèves de l'option dans les archives du musée de tous les documents faisant référence à l'année 1914 à Gannat et plus précisément depuis le 1° août.
- Prêt des archives grâce à un partenariat signé avec le collège.
- Tri de tous les documents empruntés par les élèves de l'option afin de construire une exposition thématique visible et compréhensible par un large public sur le thème « Gannat dans la Grande Guerre en 1914 » qui a été exposée lors de la cérémonie du 11 novembre.

Autre partenaire, l'orchestre d'harmonie de la ville est un acteur culturel qui peut être un partenaire de l'enseignant dans la commémoration.

Exemple pour le 8 mai 2013:

- Les élèves ont répété, 2 soirs à l'école de musique de Gannat, « le chant des Partisans », accompagnés de l'orchestre d'harmonie avant de l'interpréter durant la cérémonie du 8 mai.

7 . L'organisation interne au collège :

Le professeur qui souhaite participer avec ses élèves aux commémorations doit respecter un certain ordre dans les démarches auprès de son administration :

- Avertir sa hiérarchie de son projet.
- Obtenir les autorisations parentales nécessaires si la cérémonie se déroule un jour non férié durant les heures de cours ex : 18 juin...
- Dégager auprès de l'intendance (si possible) une somme d'argent pour l'achat d'une gerbe de fleurs.
- La Direction de l'établissement peut diffuser l'information de commémoration à l'ensemble des parents.

La commémoration peut faire l'objet d'un travail interdisciplinaire. Le professeur d'histoire peut être le coordonnateur du projet mais les enseignants de toutes les disciplines peuvent mener ce projet sous différents angles selon leur discipline.

Exemple : le choix de lire des lettres de Poilus locaux lors de la commémoration du 11 novembre :

- Choix des lettres lues par les élèves avec le professeur d'histoire
- Explication et entraînement à la diction avec le professeur de français.

Exemple : préparer une exposition sur « La Grande Guerre à Gannat en 1914 »

- Le professeur d'arts plastiques donne les consignes suivantes : « symboliser le lien entre le passé et son ressenti par les générations d'aujourd'hui et exprimer de façon contemporaine une émotion liée au passé ». Chaque élève devait réexploiter une image de la Grande Guerre et la replacer dans un lieu contemporain en évoquant son sentiment à travers un titre.

8. Le jour de la cérémonie officielle

Pour la cérémonie et le défilé :

- Il faut être vigilant le jour de la cérémonie à toujours avoir un double des lectures lues par les élèves.
- Anticiper le fait qu'un élève soit absent en nommant un autre élève pour lire.
- Redéfinir rapidement les termes du protocole vus avec l'officier de police.

Exemple : Gannat le 11 novembre 2013 :

- Élèves du collège à 9h au centre socio culturel afin de mettre en place l'exposition
- 10h30 rendez-vous au monument aux morts de 1914-1918.
- Lectures de lettres de Poilus
- Dépôt de gerbes
- Défilés
- 11h15 exposition sur « Gannat dans la Grande Guerre en 1914 » accompagnés des travaux d'élèves au centre socio culturel.
- 12h30 fin de la cérémonie.

En cas d'exposition :

En cas de location de la salle la veille, il faut installer les grilles d'exposition le matin avant la cérémonie, puis après la cérémonie rendre les installations en bonne et due forme et les clés au service concerné. A partir de là, un lien de confiance sera ainsi établi entre la commune et l'enseignant, facilitant l'organisation pour la 2^e année.

9. La mémoire de la participation des élèves aux commémorations et sa diffusion au niveau local.

-Un élève filme la cérémonie, les lectures ou chants des élèves et l'exposition éventuelle qui seront réexploitées le jour des portes ouvertes du collège montrant les actions innovantes menées au sein de l'établissement.

-Un élève est chargé des clichés photos qui alimentent le journal du collège, la presse locale et la presse spécialisée des Anciens Combattants.

-La diffusion dans la presse de ces actions éducatives autour de la Mémoire permet d'éclairer le lecteur sur le lien établi entre l'enseignement de l'histoire et la commémoration qui lui donne corps.

10. Evaluation de cette participation aux cérémonies officielles pour l'élève

En termes de compétences pour l'élève : d'après les domaines du socle commun de connaissances de compétences et de culture.

- **Domaine 1 : les langages pour penser communiquer** compétence : maîtrise de la langue française

- Prendre la parole en public
- Préparer méthodologiquement les élèves à différentes formes d'oral

- **Domaine2 : Méthodes et outils pour apprendre :** compétence : maîtrise des outils numériques

- Traiter une image, un son, une vidéo.

Compétence : conduite de projets individuels et collectifs (Autonomie et initiative)

- S'engager dans un projet individuel et collectif (participation aux commémorations 11 novembre et 8 mai et 18 juin)
- Prendre des initiatives et des décisions

-**Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen:** compétence : formation morale et civique :

- Connaître les principes et les fondements de la vie civique et sociale (participation aux commémorations)
- Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences (participation aux célébrations du 10 mai « journée nationale de l'abolition de l'esclavage »).
- S'engager dans la vie citoyenne avec l'exemple de l'appel à la Résistance du 18 juin.

-:

La participation des élèves et des jeunes générations aux cérémonies officielles favorise une prise de conscience globale, intergénérationnelle, faisant lien autour de la Mémoire.

Sébastien BELLET.